

**Commune de Rombas  
Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025**

**Délibération n° 2025/03/4**

Date de la convocation : 7 mars 2025	La séance débute à 18h00 et se termine à 19h15	Acte exécutoire à compter du : 14 mars 2025	Affichée en Mairie le : 14 mars 2024
---	--	---	--

**Conseillers élus : 29**

**Conseillers en fonction : 29**

**Conseillers présents : 20**

**Étaient présent(e)s (21)**

M. FOURNIER Lionel, Président	Mme KRAOUCHE Bakhta	Mme DA ROCHA Maria
M. RISSER Charles	Mme OUTOMURO Clotilde	M. PELTIER Xavier
Mme WAGNER Veronica	Mme KEUVREUX Anita	M. DOLBEAU Jonathan
M. NOBILE Didier	Mme COLOMBEY Fabienne	Mme GATTO Josiane
Mme MACAIGNE Christèle	M. CHARO Michel	M. VILLA Victor
M. MARRELLA Vincent	M. RUPPERT José	Mme STEINBACH Danièle
M. DUMON Joël	M. BARBARAS Pascal	

**Étaient absent(e)s avec procuration (9)**

Mme MUHLMANN Aude procuration à M. RISSER Charles  
M. SAUDRY Thierry procuration à M. Didier Nobile  
Mme BENCI Monique procuration à Mme Christel MACAIGNE  
Mme BALZER Lise procuration à Mme WAGNER Veronica  
M. IORFIDA Serge procuration à M. MARRELLA Vincent  
M. IAFRATE Michel procuration à PELTIER Xavier  
Mme MOLINA Angélique procuration à M. Jonathan DOLBEAU  
Mme INTERRANTE Rose Marie procuration à Mme GATTO Josiane  
M. BEN ARIF Samir procuration à M. VILLA Victor

**Était absent(e)s excusé(e)s (0)**

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan

**4. Cession d'action de la SEM ORNE THD appartenant à la ville au Sivom d'Algrange Nilvange.**

Considérant le fait que la Commune est actionnaire de la SEM (anciennement SPL) ORNE THD et est, à ce titre, propriétaire de 21 132 actions sur les 43 823 actions représentatives du capital social ;

Considérant le projet porté par le SIVOM D'ALGRANGE NILVANGE tendant à entrer dans l'actionnariat de la SEM ORNE THD en vue de lui confier, à terme, l'exploitation de son réseau de communications électroniques ;

Considérant la valorisation des actions de la SEM ORNE THD telle qu'elle ressort de ses derniers comptes annuels approuvés ;

\*\*\*\*\*

Vu les articles L2121-29, L1531-1 et L1524-1 du CGCT,

Vu les statuts de la SEM ORNE THD,

Vu les derniers comptes annuels de la SEM ORNE THD,

Vu le projet d'acte de cession d'actions en annexe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions et 25 pour,

**APPROUVE** la cession de six actions de la SEM ORNE THD appartenant à la Commune de ROMBAS au SIVOM D'ALGRANGE NILVANGE, pour un prix par action de 240,00 €, soit 1440,00 € au total ;

**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession d'actions dans des termes en substance similaires à ceux du projet annexé à la délibération ;

**CHARGE** Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services et le comptable public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,  
Rombas, le 14 mars 2025.

Le Maire



Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,

Jonathan DOLBEAU